

Dunkerque, le 11 octobre 2023 à 14h50.

Objet : Réponse à question du public dans le cadre de la Concertation Publique Préalable portant sur le Projet d'implantation d'une *gigafactory* de batteries solides dans le Dunkerquois.

Réf. : 380PH-UT1342

Rappel de la question :

« **PROLOGIUM : PARLER POUR NE RIEN DIRE**

*PROLOGIUM parle mais ne dit rien . Son rôle semble se limiter à répéter le narratif de la cud ,du port de dunkerque et de ses financeurs . Mais prologium a-t-il besoin de dire les choses ? pourquoi faire plus que le service minimum quand tout , ou presque, vous est offert ?*

*Dans une contribution, j'avais quelques interrogations*

*Pourquoi le fondateur a-t-il créé une holding Prologium aux îles caïman ?*

*Pourquoi Prologium peine à convaincre les grands constructeurs automobiles européens*

*et même chinois -ce qu'ont déjà réussi ses concurrents arrives pourtant plus tard sur le marche ? difficultes techniques, de process ??*

*Dans un communiqué du 3 août dernier, la commission européenne approuve la subvention de 1.5 que la France accordera à prologium et indique que « ProLogium has committed to actively share the technical know-how gained through the project with industry and academia » quelles sont les modalités de cet accord ?*

*Avec quels acteurs de la recherche européenne travaillera Prologium ?*

*Rien de bien dérangeant pour une entreprise qui recevra 1.5 milliard d'euros de subventions publiques »*

Bonjour,

Merci pour votre contribution renouvelée.

Nous sommes désolés que notre première réponse n'ait pas répondu à vos attentes et vous prions de nous en excuser. Il nous semble important d'être factuel et de vous informer le plus précisément possible. Veuillez-trouver ci-joint des réponses plus précises sur vos questions :

- **Pourquoi le fondateur a-t-il créé une holding ProLogium aux Îles Caïman ?**

Pour des raisons historiques car l'entreprise avait initialement considéré que le marché américain avait un grand potentiel de développement. Beaucoup d'entreprises taiwanaises ont commencé ainsi pour envisager à terme une introduction en bourse aux Etats-Unis. Même si ce projet reste à l'étude pour financer notre croissance, l'entreprise a depuis établi sa structure financière opérationnelle principale à Singapour et nous avons établi en août 2023 une filiale à Dunkerque (ProLogium Technology Europe SAS) qui portera nos activités en France.

- **Pourquoi ProLogium peine à convaincre les grands constructeurs automobiles européens et même chinois -ce qu'ont déjà réussi ses concurrents arrives pourtant plus tard sur le marché ? difficultés techniques, de process ??**

Le processus de qualification auprès d'un constructeur automobile d'une technologie de rupture prend nécessairement du temps. C'est normal et souhaitable car il en va de la responsabilité de ces constructeurs vis-à-vis de leurs clients. ProLogium a déjà délivré près de 8 000 échantillons de grande taille de ses batteries à des fins de test. Quasiment toutes les grandes marques européennes de véhicules électriques ont déjà testé les batteries ProLogium et ont reconnu leurs performances de rupture en termes de sécurité. Nous avons déjà signé plusieurs Accords de Développement avec certains d'entre eux. Deux constructeurs comme

Mercedes-Benz et VinFast ont aussi pris une part dans le capital de ProLogium. Il n'est pas factuel de dire que nous peinons à convaincre les grands constructeurs européens, nous suivons juste un processus nécessaire et exigeant. En ce qui concerne les constructeurs chinois, nous sommes en contact avec certains d'entre eux mais ils recherchent des batteries adaptées aux usages des clients chinois qui ont un usage beaucoup moins intensif de la voiture qu'en Europe (vitesse moyenne plus basse, distance quotidienne plus courte, moins de nécessité d'autonomie, moins de demande de charge très rapide). C'est pour cela que les constructeurs chinois adoptent en majorité une technologie différente de batterie (LFP). Notre technologie permet de mieux répondre à des usages intensifs notamment des « grands rouleurs diesel » en permettant d'aller chercher des grandes autonomies (plus de 1.000km) et des vitesses de charge rapide (10-80% en 12') en plus d'une sécurité améliorée.

- **Dans un communiqué du 3 août dernier, la commission européenne approuve la subvention de 1.5 que la France accordera à ProLogium et indique que « ProLogium has committed to actively share the technical know-how gained through the project with industry and academia » quelles sont les modalités de cet accord ?**

En effet, l'accord avec la Commission Européenne intègre l'effet de « ruissellement » voulu par cette dernière. Dans les faits ProLogium s'engage à communiquer sur nos avancées technologiques en communiquant sur nos résultats, en participant à des conférences techniques, en faisant participer des chercheurs et doctorants dans notre centre de R&D à établir en France.

- **Avec quels acteurs de la recherche européenne travaillera Prologium ?**

Nous sommes en train de nouer des partenariats avec des Universités comme celle de Braunschweig en Allemagne, Twente aux Pays-Bas et le LCRS de Amiens (Université Picardie Jule Verne). De même nous sommes en contact avec le CNRS, le CEA Liten et INERIS. Nous souhaitons aussi développer des partenariats avec des acteurs du recyclage de la batterie et avons déjà un accord en ce sens avec l'entreprise Elemental.

Dernier point, il n'est pas factuel de dire que nous bénéficierons de subventions non remboursables. Les subventions feront l'objet d'un contrat signé avec la BPI qui listera des jalons précis avec des livrables concrets à atteindre. Si ceux-ci ne sont pas atteints nous ne toucherons pas les subventions concernées. La Commission Européenne fera aussi un suivi annuel de nos progrès et vérifiera si les subventions perçues sont en ligne avec les engagements pris.

En espérant avoir répondu au mieux à vos attentes.

Cordialement,

**L'équipe de ProLogium**